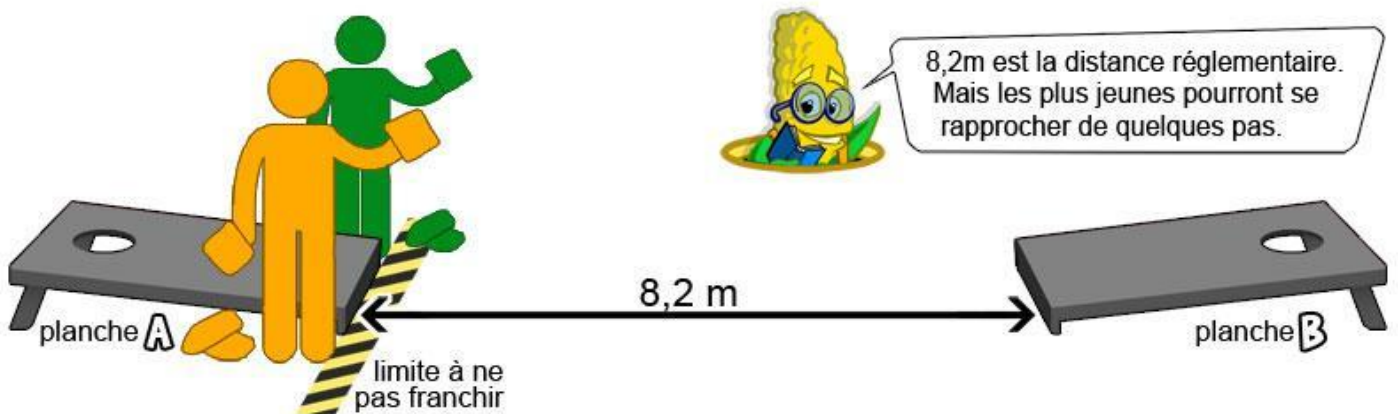


**Contexte :** Le Comité des Fêtes de Guécélard organise un tournoi de Cornhole ouvert aux équipes de 2 individus.

**Le Cornhole :** Un jeu complet se compose de :

- 2 planches rectangulaires inclinées et percées d'un trou qui serviront de cibles.
- Elles sont posées sur le sol, face à face, en laissant une distance supérieure à 6 m entre elles (distance officielle à 8,2 m).
- 8 sacs carrés, remplis d'environ 430 gr de maïs, en 2 couleurs (4 sacs par équipe)



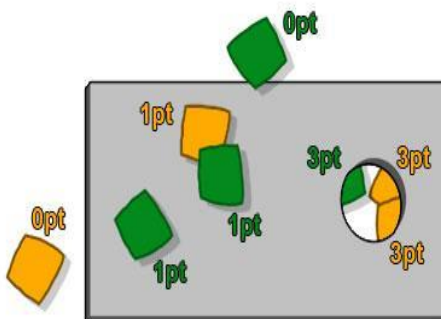
Le tournoi est organisé par équipes de 2 qui s'affrontent sur un jeu soit 2 planches et 8 sacs.

Un joueur de chaque équipe prend les 4 sacs à sa couleur et se place de chaque côté de la planche A, sans dépasser la limite avant de celle-ci. Ils seront les lanceurs de la 1ère manche.

Les deux autres joueurs se placent en face de leur partenaire, de chaque côté de la planche B.

La partie se déroule en manches successives.

À chaque manche, les lanceurs jettent un sac à tour de rôle jusqu'à avoir lancé leurs 4 sacs.



Quand tous les sacs ont été lancés, les joueurs procèdent alors au décompte des points de chaque équipe :

- 0 point pour les sacs ayant touché ou touchant le sol.
- 1 point par sac sur la planche.
- 3 points par sac tombé dans le trou.

Attention, à chaque manche, seule l'équipe qui totalise le plus de points, marque. Elle gagne uniquement la différence entre ses points et ceux de l'équipe adverse.

En cas d'égalité des scores sur la manche, aucune des équipes ne marque de points.

Une nouvelle manche peut commencer.

Les joueurs qui se trouvent de chaque côté de la planche B récupèrent les sacs et lanceront sur la planche A pour cette nouvelle manche.

C'est l'équipe qui vient de marquer qui lance en premier pour cette nouvelle manche.

Si aucune équipe n'a marqué (score nul ou totalement équilibré), c'est l'équipe qui a lancé en second lors de la manche précédente, qui entame cette nouvelle manche.

Chaque match se joue soit au score (la première équipe qui atteint ou dépasse 21 points gagne), soit au temps (score atteint au buzzer ou sifflet). Le temps des matchs sera lié au nombre d'inscrits et de poules.

**Déroulement des épreuves :** Chaque équipe est intégrée dans une poule d'équipes et doit participer aux sélections soit plusieurs parties (au moins 3).

Chaque équipe se voit attribuer 3 points par victoire, 2 points par match nul et 1 point par défaite.

En cas d'égalité de points, elles sont départagées au goal-avérage (sommes des points obtenus sur chacune des parties).

Les 8 meilleures équipes s'affronteront ensuite en élimination directe sur la base du classement des sélections : (1-8, 2-7, 3-6, 4-5).

**Matériels :** Les planches seront fournies par l'organisation.

Le positionnement des équipes dans les poules, l'ordre des épreuves et l'attribution des matériels (planche et sacs) sont déterminés par l'organisation.

**Inscriptions :** Les inscriptions préalables possible jusqu'à la veille de l'organisation seront possibles sur Helloasso (billetterie mise en place par le CFG) sous réserve de disponibilités, le nombre d'équipes étant limité (nbre de poules et nombre de joueurs par poule).

L'engagement préalable par équipe est fixé à 10 € sur Helloasso avec un tarif réduit à 5 € pour les équipes engagées par des membres du Comité des Fêtes de Guécélard.

Sur place, l'engagement est à 15 € sous réserve de disponibilités d'engagement.

**Lieu :** Le tournoi se déroule dans la salle des fêtes permettant ainsi sa tenue indépendamment des conditions météorologiques. Si le climat est très favorable, certaines planches pourraient être positionnées en extérieur.

**Classements et Lots :** L'équipe gagnante recevra un jeu complet de Cornhole (1 planche et 8 sacs). D'autres lots pourraient être attribués.

**Droit à l'image :** En s'inscrivant à l'épreuve le participant abandonne son droit à l'image. Du simple fait de leur participation, le concurrent, les accompagnateurs ou le public autorisent l'organisateur ainsi que ses ayant droits, tels que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de l'épreuve ou encore dans le cadre des animations mises en place, et ce sur tout support, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Conformément à la loi Informatique et Liberté du 06/01/78, le participant dispose d'un droit de rectification ou de suppression des données personnelles le concernant. Il peut être amené à recevoir les newsletters ou des propositions de notre association. S'il souhaite exercer ce droit, il suffit de le faire savoir à l'organisation par courrier.

## **Renseignements complémentaires :**

[www.guecelardenfetes.com](http://www.guecelardenfetes.com) - 0684134512 -

